

EQUIPEMENT MAISONS DE QUARTIER DE LA CROIX BERTHAUD ET DE SAINT-JULIEN		
DIRECTION GESTIONNAIRE VIE ASSOCIATIVE		
DETAILS	TARIFS 2024-2025 RESIDENTS APPLICABLES AU 01/09/2024	TARIFS 2024-2025 EXTERIEURS APPLICABLES AU 01/09/2024
Toute réservation devra faire l'objet d'un versement d'arrhes correspondant à 30% du montant de la location, conformément au règlement général d'utilisation des salles municipales.		
<b>ASSOCIATIONS</b>  Réveillon du jour de l'an de 9h à 5h	91,00 € Arrhes = 27 €  270,00 € Arrhes = 81 €	136,00 € Arrhes = 41 €  405,00 € Arrhes = 121 €
<b>PARTICULIERS</b>  Les samedis, dimanches et jours fériés en semaine, location de 9h à 20h  Réveillon du jour de l'an de 9h à 5h	124,00 €  Arrhes = 37 €  414,00 € Arrhes = 124 €	186,00 €  Arrhes = 56 €  621,00 € Arrhes = 186 €
<b>ORGANISATIONS POLITIQUES</b>  1 gratuité de la salle durant les 6 mois précédant chaque élection politique selon disponibilité de l'équipement. En cas de multiples demandes pour la même date, l'attribution sera déterminée par l'ordre d'arrivée des demandes et en cas de simultanéité, par tirage au sort. 1 gratuité supplémentaire est accordée aux candidats qualifiés pour un éventuel second tour selon disponibilité de l'équipement.	91,00 € Arrhes = 27 €	136,00 € Arrhes = 41 €
<b>CEREMONIES FUNERAIRES CIVILES</b>  Uniquement pour la Maison de <u>Quartier de St Julien</u> pour une utilisation limitée à 1 durée de 3h00 au maximum. Pas d'arrhes à verser.	50,00 €	60,00 €
<b>TARIFICATION EXCEPTIONNELLE RESERVEE AUX ASSOCIATIONS</b>  Manifestation sans entrée payante	0,00 €	*
<b>Caution</b>	1 000,00 €	1 000,00 €
<b>Caution nettoyage</b>	300,00 €	300,00 €